

■ **Ecurie des Planches Sàrl**, à Echallens, chemin des Planches 3. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 3 juin 2003. But: exploitation d'un manège; dispense de leçons d'équitation pour enfants et adultes; achat et vente de chevaux; location de boxes. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature selon convention du 3 juin 2003: chevaux, van et matériel divers pour CHF 20'500, acceptés pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 500 constituant une créance des apporteurs envers la société. Associés-gérants avec signature individuelle: Despont Nathalie et Despont Patrick, tous deux de Pompaples, à Echallens, chacun avec une part de CHF 10'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 5547 du 13.06.2003
(01043366 / CH-550.1.034.802-7)